



8 octobre 2015

Pour un monde où l'humain soit au centre des préoccupations...

Les groupes du CAC40 ont vu leurs bénéfices augmenter de manière spectaculaire, profitant d'une politique fiscale bienveillante et d'exonérations de cotisations sociales. Celles-ci cumulées aux crédits d'impôts et aux aides publiques sont passées de 4 % en 1990 à plus de 28 % aujourd'hui !

Ainsi 6 milliards d'euros du Crédit Impôt Recherche (CIR) sont détournés par les grandes entreprises pour éviter de payer des impôts en France. Ce dispositif non contrôlé ne permet pas la création d'emploi de chercheurs. De même, la manne du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a explosé de 50 % en un an. C'est 20 milliards d'euros d'argent public versés sans aucune contrepartie, dont 211 millions aux banques.

Le Groupe Airbus, va détruire près de 5 milliards d'actions pour augmenter les dividendes des actionnaires. Cet argent aurait pu être employé dans la Recherche et le Développement pour garder une avance technologique. De même, il aurait pu être employé au lancement de l'ATR90 et au remplacement de l'A320 qui est maintenant prévu en 2030. Le manque de charge dramatique au bureau d'études dans les années à venir aurait alors été compensé.

Oui, de l'argent il y en a qui devrait servir à relancer l'économie, investir pour l'avenir, augmenter les salaires et les pensions, créer des emplois pour combattre le chômage et améliorer les conditions de travail. La CGT porte ces exigences dans les entreprises et dans le pays, appelle les salariés à agir. **C'est le coût du capital qui est le véritable problème !**

Comme souvent à cette période, l'été a été propice pour le gouvernement, à la grande satisfaction du MEDEF, aux votes de loi régressive pour le mode du travail entérinant des reculs sociaux importants. Le conseil constitutionnel a validé une grande partie de la loi Macron et sa logique de démantèlement du droit du travail avec l'extension du travail du dimanche et de nuit, ainsi que celle de libéralisation économique dont le transport par autocar.

La loi Rebsamen sur le dialogue social adoptée en juillet s'attaque au droit syndical et aux instances représentatives du personnel pour en limiter la portée, diminuer les droits et le nombre d'élus.

Les négociations sur les salaires ou l'égalité femmes/ hommes se feraient tous les 3 ans au lieu d'un an. La fusion des instances représentatives, la fragilisation du CHSCT, sous prétexte de simplification, vont à l'encontre de l'amélioration des conditions de travail et sa nécessaire transformation.

Les négociations entamées avant l'été entre le MEDEF et les organisations syndicales sur les retraites complémentaire AGIRC ARRCO n'ont pas abouti à un accord. Face à la pression du patronat pour la fusion des 2 caisses, l'instauration d'une décote à partir de 62 ans, une nouvelle baisse du niveau des pensions, il est fondamental de poursuivre la mobilisation. La prochaine négociation est prévue le 16 octobre. L'enjeu est celui d'empêcher les reculs, d'augmenter les ressources pour financer un haut niveau de retraite.

Les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO représentent entre 25 et 56 % de la retraite des salariés du privé. Toutes les catégories professionnelles seraient perdantes.

Augmenter les salaires, faire baisser le chômage ou mettre les revenus financiers à contribution permettrait de financer les retraites.

La retraite est un levier des politiques d'austérité mise en place en France et en Europe en réponse aux injonctions de l'Union Européenne. Ces politiques nous mènent dans le mur et n'ont aucune efficacité pour sortir de la crise. La grave situation de la Grèce acculée à une dette illégitime qu'elle ne peut payer en est l'exemple. La CGT, solidaire du peuple Grec, continue et continuera à agir et proposera des solutions pour sortir de la crise en augmentant les salaires, les pensions et les minimas sociaux. C'est l'urgence !

Une journée d'action nationale est prévue le 8 octobre.

**La CGT d'Airbus SAS appelle à 2 heures de grève
de 9h30 à 11h30
Pour participer à la manifestation à 10h00
Place Arnaud Bernard à Toulouse.**



Site internet du syndicat

<http://airbusce.reference-syndicale.fr/>

Courriel : Syndicat.Cgt@airbus.com

Téléphone : 06 83 57 26 55

le 6 octobre 2015